



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Catalogue de formation 2025

Réinsertion
Précarité
Hébergement
écologique
Solidarité
Proximité Aide Justice
sociale Écoute
Représentation Formation Conseil
Inclusion Droits
Engagement
Insertion
Transition Innovation

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Démarche qualité

Pôle Formation

Contacts

Notre catalogue :

RESPAI

Les bases coopératives d'un encadrement technique social et professionnel

Prendre soin des conflits pour restaurer la relation

Pouvoir d'agir - Autodétermination

Les écrits professionnels

Mettre en œuvre et incarner la bientraitance dans sa pratique professionnelle quotidienne

Introduire la médiation active dans sa pratique professionnelle

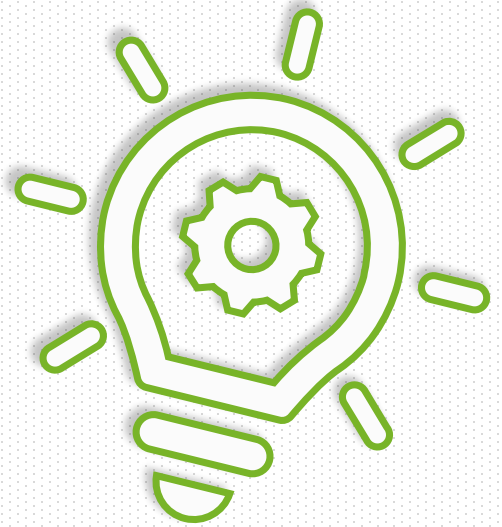
Développer la participation des personnes accueillies

Développer une approche positive de la vie affective et sexuelle

ETAIE

Organisation et modalités des formations

Financement



Qui sommes-nous ?

« Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté fédère les associations et organismes qui accueillent et accompagnent en vue de leur insertion les personnes en situation de grande précarité et d'exclusion. Elle interpelle tous les acteur.ice.s de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Impliquée dans le développement social territorial, la Fédération met en œuvre son savoir-faire en matière de production d'expertise et d'appui au développement d'initiatives en matière d'accès au logement, à l'emploi, à la santé et à la culture des populations les plus précaires, en s'ouvrant à tous les acteur.ice.s locaux.ales.

Véritable observatoire dynamique de l'exclusion et de l'insertion, la Fédération des acteurs de la solidarité forme et conseille salarié.es, bénévoles et personnes accueillies et accompagnées. »

Démarche Qualité

La loi du 5 septembre 2018 « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** », dont l'application se poursuit, vise à réformer en profondeur le monde de la formation professionnelle continue, de l'alternance et de l'apprentissage.

La FAS BFC a souhaité s'inscrire dans ce mouvement auprès de ses adhérents et continue à adapter ses formations au plus proche des attentes de ses différent.e.s interlocuteur.ices et des évolutions de la démarche qualité en intégrant régulièrement les nouvelles mesures.

Depuis 2021, **les actions de formation de la FAS BFC sont certifiées par le processus Qualiopi** délivré par AB Certification. Cette certification permet d'assurer le financement des formations et engage à **garantir un processus qualité pour l'ensemble des formations** mises en place par la FAS Bourgogne Franche-Comté.

Nous tenons à la qualité de notre offre de formation, afin de **répondre aux besoins des salarié.es et employeur.euses**, en leur offrant **un écosystème favorable aux apprentissages** et une **montée en compétences et connaissances** adaptées.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Pôle Formation

Une offre de formations adaptée aux besoins des acteurs et actrices de la lutte contre les exclusions et de la cohésion sociale:

Conçues par et pour les professionnel-le-s et bénévoles des secteurs de l'hébergement, du logement, de l'insertion économique et de la santé, ces formations favorisent l'échange et l'observation. Chaque participant-e devient pleinement acteur-trice de son apprentissage. Les approches pédagogiques, mêlant échanges de pratiques et études de cas, assurent un lien concret entre la formation et les réalités professionnelles.

Nos formations 2025

- Proposent une offre plus complète et variée à nos adhérent.es et partenaires
- Ouvrent un nouvel espace d'échange, avec une plus grande diversité d'acteur.ice.s et de pratiques

Nous proposons deux types de formations :

❖ **Des formations longues**

-ETAIE : une formation certifiante qui offre un diplôme pour les encadrant.e.s techniques

-RESPAI : une formation gratuite s'adressant aux personnes souhaitant devenir pair.e aidant.e

❖ Des formations courtes (2 à 5 jours)

-Formations en intra-structures: présentées dans ce catalogue en vous donnant le thème et les objectifs de chaque formation, nous concevons ensemble des sessions sur-mesure répondant aux besoins précis de votre structure et de votre équipe.

-Formations en inter-structures: nous organisons des sessions de formation planifiées dans l'année, en groupe (de 8 à 12 stagiaires) sur des thématiques différentes et permettant l'échange de pratiques d'une structure à l'autre. Un programme détaillé est joint au moment de la diffusion de l'information et des inscriptions.

-Formations répondant à des appels à projet ou des marchés publics : Notre organisme de formation s'investit sur toutes les thématiques de son champ de compétences et positionne régulièrement sa candidature sur des appels à projets émanant de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Nationale, de la région, ou sur des marchés publics. L'organisation des sessions de formations sont basées sur le même modèle que les formations inter-structures.

Les formations se déroulent dans des lieux adaptés et équipés, lorsqu'il s'agit d'une formation inter-structures.

Les formations en intra sont conçues sur mesure, à partir des demandes et des projets d'une structure, d'une équipe. Elles sont organisées dans vos locaux si une salle le permet. Nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

CONTACTS

Pour vous aider à construire votre projet de formation :

Nouchine AZIZI

Responsable formation et référente handicap

formation@federationsolidarite-bfc.org

06.46.85.58.38

Pour toute question relative à votre formation d'ordre administratif :

Nadège SAULGEOT

Assistante Administrative

administratif@federationsolidarite-bfc.org /

07.76.58.10.77

RESPAI : Réseau Expérience Soutien Pair Aideance

Depuis 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité de Bourgogne-Franche-Comté propose une formation à la médiation pair. S'adressant aux personnes souhaitant devenir pair-aidant·e de façon professionnelle ou bénévole, ou aux pairs-aidant·es déjà salarié·es, elle permet de développer les outils et compétences adéquats à une pratique dans un cadre professionnel. D'une durée de 6 mois, cette formation pensée en alternance entre théorie et pratique sur le terrain est entièrement gratuite, et ne nécessite aucun prérequis.



RESPAI : Réseau Expérience Soutien Pair Aidance

La pair-aidance est une démarche permettant à une personne concernée par un parcours de vie difficile (expérience d'addiction, parcours locatif précaire, problématiques de santé mentale, etc.), et ayant mis ces difficultés à distance, d'utiliser cette expérience personnelle pour aider des personnes rencontrant à leur tour des épreuves de vie similaires. Le travail pair est complémentaire des autres interventions professionnelles de l'action sociale et sanitaire par son point de vue différent et aide à replacer la personne accompagnée au cœur des pratiques.

Objectifs pédagogiques

- Outiller des personnes concernées pour qu'elles soient en capacité d'exercer des missions de médiation sociale et sanitaire auprès de leurs pairs
- Favoriser la continuité et l'accessibilité des parcours de soins et d'accompagnement en direction des personnes démunies par l'action de médiateurs et médiatrices pairs
- Participer au repositionnement de la personne accompagnée / du.de la patient.e, au centre des pratiques structurantes du travail social et soignant

Public



Personnes souhaitant devenir pair-aidantes, travailleur.euses pairs déjà en activité.

Durée



6 mois : 17 jours de théories, 15 semaines de mise en pratique sur le terrain de stage,
Un jury final

Coût pédagogique



La formation est gratuite.

Intervenant



Une variété d'intervenant.e.s sur les champs du rétablissement et de la santé

Les Bases coopératives d'un encadrement technique, social et professionnel

Les encadrants techniques portent dans les SIAE une pluralité de rôles, selon les contextes organisationnels et territoriaux, ils transmettent, encadrent, accompagnent, forment, suivent, valorisent, développent, représentent, négocient, mettent en relation, gèrent la production.

Objectifs pédagogiques

- Les bases de la coopération dans la pratique professionnelle de tous les permanents de la SIAE.
- Une structuration par tous les permanents de la structure d'une méthode partagée de recrutement, accueil, intégration et formation technique des salariés en transition
- La création d'un recueil méthodologique (process d'actions) sur ces nouvelles pratiques coopératives

Public



Professionnels chargés de l'encadrement et/ou de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion.

Durée



4 jours répartis dans le temps en fonction des besoins des structures

Coût pédagogique



Possible en intra et en inter, coût sur devis

Intervenant



Agnès Luc, Médiatrice Sève Emploi, Consultante et Formatrice dans le secteur social

Prendre soin des conflits pour restaurer la relation

Les professionnel.les accueillant des publics peuvent avoir à faire face à des situations de conflits pour lesquels ils/elles peuvent se sentir désarmé.e.s. Il arrive aussi parfois que le conflit soit présent au sein de l'équipe. Quand le conflit envahit l'espace, comment restaurer la relation pour laisser place aux idées, aux initiatives, aux actions, qu'elles soient individuelles ou collectives ?

Objectifs pédagogiques

- Développer sa compréhension des conflits en général
- Repérer ses émotions et réactions face à des situations de conflit
- Développer ses aptitudes concrètes pour restaurer la relation

Public



Professionnel.le de terrain

Durée



2 jours de formation
Prochaines sessions en
Inter : 13 et 14 mars 2025
17 et 18 avril 2025

Coût pédagogique



Possible en intra et en inter, coût sur devis

Intervenant



Manon Letourneur,
Coach et praticienne narrative

Pouvoir d'agir - Autodétermination

Cette formation permet aux professionnel.le.s d'avoir des connaissances théoriques et pratiques dans le champ de la psychologie à partir de la notion du "pouvoir d'agir" pour évoluer dans leurs pratiques quotidiennes

Objectifs pédagogiques

- Se représenter les possibilités d'application de nouvelles connaissances autour de la notion du pouvoir d'agir
- Mettre à profit ces connaissances dans un contexte d'une institution SMSS
- Transférer ces savoirs, savoir-être et savoir-faire dans sa pratique professionnelle

Public



Tout.e professionnel.le de terrain oeuvrant dans le secteur social et médico-social

Durée



2 jours de formation

Coût pédagogique



Formation disponible seulement **en intra**, coût sur devis

Intervenant



Sophie Mandigout,
Psychologue clinicienne
et consultante formatrice
en organisation du travail

Les écrits professionnels

Cette formation permet aux participant.e.s de produire des écrits professionnels adaptés au secteur social et médico-social, aux principes de leur métier d'accompagnement des usager.e.s dans un environnement institutionnel.

Objectifs pédagogiques

- Se questionner concernant les enjeux éthiques et juridiques des écrits professionnels
- Connaître un processus d'écriture et recevoir des conseils afin de rendre les écrits plus efficaces

Public



Des professionnel.les de l'action sociale et médico-sociale soumis aux obligations de la loi 2002-2

Durée



2 jours de formation

Coût pédagogique



Formation disponible seulement **en intra**, coût sur devis

Intervenant



Marie-Claire Gallin-Martel, formatrice et consultante en psychologie du travail et praticienne de la psychologie positive

Mettre en œuvre et incarner la bientraitance dans sa pratique professionnelle quotidienne

Cette formation a pour objectif de renforcer la posture professionnelle et d'adopter des pratiques bientraitantes auprès des personnes accompagnées dans les établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social.

Objectifs pédagogiques

- Transmettre les enjeux de la bienveillance et de la bientraitance dans sa pratique professionnelle et dans l'organisation institutionnelle
- Apporter des connaissances sur le cadre légal et réglementaire régissant la prévention et la lutte contre les maltraitances
- Outiller pour adopter une attitude bientraitante en situation complexe
- Expliquer le cadre d'intervention du référent bientraitant en institution

Public



Tout.e professionnel.le de terrain oeuvrant dans le secteur social et médico-social

Durée



1,5 jours de formation

Coût pédagogique



Formation disponible en intra et en inter, coût sur devis

Intervenant



Sandrine Gentil,
Chargée de mission
santé et Nouchine
Azizi, responsable
formation FAS BFC

Introduire la médiation active dans sa pratique professionnelle

La médiation active dans sa pratique professionnelle peut se résumer à une approche proactive et inclusive pour résoudre les conflits, faciliter la communication et promouvoir la coopération.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de la médiation active
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire

Public



Intervenant-es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement) Prérequis :

Durée



2 jours de formation

Coût pédagogique



Formation disponible en intra et en inter, coût sur devis

Intervenant



Emilien Berly,
Formateur Seve et
Encadrant Technique
diplômé

Développer la participation des personnes accueillies et ou accompagnées

Le principe de participation, affirmé notamment par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, est l'action de prendre part à une action collective, de s'exprimer, de s'associer pour être porteur de projets, de propositions, de revendications. C'est reconnaître, d'une part, que les personnes concernées par des dispositifs ont des droits et peuvent émettre un avis sur les dispositifs qui les concernent, et d'autre part, leurs compétences « du vécu ».

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de la participation dans le secteur social et co-construire une représentation commune à partir d'échanges de pratiques
- Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement et sa posture professionnelle vers une dimensions plus participative
- Définir l'ambassadeur.rices de la participation, son rôle, ses contours, ses limites

Public



Intervenant-es sociaux-ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement) Prérequis :

Durée



2 jours de formation

Coût pédagogique



Formation disponible en intra et en inter, coût sur devis

Intervenant



Chargée de mission participation de la FAS BFC

Développer une approche positive de la vie affective et sexuelle

La formation permet aux professionnel.le.s d'avoir des connaissances théoriques et pratiques dans le champ de la vie affective et sexuelle pour pouvoir proposer une première écoute et un accompagnement adaptés aux personnes accompagnées

Objectifs pédagogiques

- Travailler sur les représentations liées au sexe, au genre, aux sexualités et à la santé sexuelle
- Actualiser ses connaissances sur ces thématiques
- Mobiliser des techniques d'écoute active auprès des publics accueillis
- Identifier les acteur.ice.s du territoire, favoriser leur mise en réseau
- Acquérir des outils permettant d'intégrer la vie relationnelle, affective et sexuelle au sein de la structure

Public



Tout.e professionnel.le de terrain œuvrant dans le secteur social et médico-social

Durée



2 jours de formation

Coût pédagogique



Formation disponible en intra et en inter, coût sur devis

Intervenant



Clara Laffore, conseillère conjugale et familiale du Planning Familial 21, accompagnée d'une ou plusieurs bénévoles formées de l'association

**FORMATIONS EN PAUSE :
NOUS REVENONS EN 2026 !**



▶ **ETAIE**



- *Une formation en alternance intégrative : les apports de la formation prennent appui et impactent votre vécu professionnel*
- *Un principe pédagogique qui repose sur le respect, l'écoute et la bienveillance*
- *Une dynamique de groupe utilisée comme moteur et soutien des apprentissages*
- *Des séquences d'analyse de pratiques qui vous permettent de réfléchir aux difficultés que vous pouvez rencontrer*
- *Un accompagnement sur mesure tout au long de la formation*
- *Des formateur.ices spécialisé.es dans l'IAE et le travail social*
- *La possibilité de suivre tout ou une partie de la formation/ suivi modulaire*



ETAIE : Encadrant.e Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique

Formation professionnelle de niveau 4 inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (code 36697) pour Encadrant.es Techniques d'Activités d'Insertion par l'Economique. Elle est enregistrée au répertoire National des Certifications Professionnelles, la formation est reconnue par les employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender vos missions d'encadrant.e technique
- Etre capable d'analyser les problématiques rencontrées par les salarié.es et y répondre de manière adaptée
- Se repérer dans le secteur de l'emploi et de l'insertion
- Développer vos compétences / professionnalisation
- Favoriser le maintien dans l'emploi

Public



Etre en poste dans une structure de l'IAE et en charge de l'encadrement et l'accompagnement des salarié.e.s en insertion

Durée



58 jours, soit 413 heures de formation

Coût pédagogique



BC1 : 1575,00 €
BC2 : 1470,00 €
BC3 : 1470,00 €
BC4 : 1575,00 €

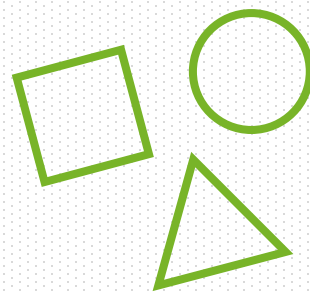
Intervenant



Une variété d'intervenant.es sur les champs de l'Insertion par l'Activité Economique

Retrouvez le livret d'accueil ETAIE et le contenu pédagogique dans le document suivant : [Livret d'accueil ETAIE](#)

Organisation et modalités des formations



Pour organiser une formation dans votre structure, contactez-nous pour une réponse personnalisée adaptée à vos besoins :

- 1. Entretien préalable** : Un rendez-vous sera organisé pour définir vos besoins.
- 2. Proposition sur mesure** : Suite à cet entretien, vous recevrez un programme détaillé et un devis. Une convention sera établie après retour du devis signé.
- 3. Inscription et convocation** : Chaque stagiaire recevra une confirmation avec les dates, le lieu et un accès à un espace extranet contenant toutes les ressources et informations nécessaires.
- 4. Suivi et certification** : À l'issue de la session, un certificat de réalisation et une facture seront fournis pour faciliter la prise en charge par votre OPCO.

• Lieu et horaires de formation

Le lieu est défini lors du premier entretien. Les formations, généralement en présentiel, durent 7 heures par jour (9h-12h30 et 13h30-17h). Elles peuvent également se tenir en distanciel avec des horaires adaptés.

• Évaluations

Les évaluations sont réalisées tout au long de la formation :

Avant : questionnaire pour identifier les attentes des participants.

Pendant : évaluation des acquis

Après : évaluation à chaud (fin de session) et à froid (2 mois après) pour identifier des axes d'amélioration.

Un questionnaire est également transmis au formateur et à la structure cliente.

• TARIFS ET CONDITIONS D'ANNULATION

➤ Tarifs des actions de formation

Un devis sur mesure sera réalisé en fonction de votre demande.

Un tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté à jour de leur cotisation fédérale et régionale.

➤ Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer lors de l'entretien.

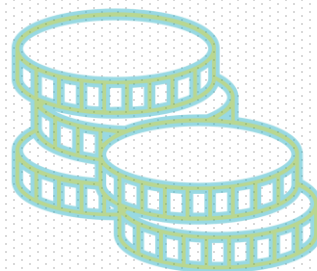
La Fédération n'accepte pas la subrogation de paiement OPCO.

➤ Annulation par les participant.es ou les structures

Toute formation commencée est due.

Il en va de même en cas de désistement dans les sept jours précédant l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé à la structure employeuse.

Financement



La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°26 71 01905 71.

Notre organisme de formation certifiées Qualiopi, nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO ou votre CPF pour les formations certifiantes (RNCP).

Bon à savoir !

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou une partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCO détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.

N'hésitez pas à faire appel à votre OPCO afin de financer vos actions de formation.